



Compensation pour voyages de plusieurs semaines ?

Par **xtaz**, le **15/01/2013** à **09:35**

Bonjour,

je souhaite savoir quelles sont les compensations (jours de récupération ou primes) normalement prévus lors des déplacements de +/- longues durées (pour les cadres sous la conventions Syntec).

Dans mon cas précis, je vais partir travailler plus de 3 semaines dans notre compagnie en Asie (pour un projet + formation). J'ai donc perdu 1 jour (aller) et une nuit (au retour) de semaine pour le transport par avion et j'ai perdu 3 week end avec ma famille, sans compter que la bas ce n'est pas des semaines de 35h mais des semaines de 50h minimum...
Que puis-je décemment réclamer en toute innocence ? des jours de recup pour les weekend perdu ? une prime pour les heures sup ?

Je ne parle pas des frais, ils sont pris en charge, donc pas de soucis de ce cote la.

Merci.

Par **P.M.**, le **15/01/2013** à **10:06**

Bonjour,

De toute façon, l'employeur aurait dû vous transmettre un ordre de mision avant le départ...
Il faudrait savoir par ailleurs si vous avez une convention individuelle de forfait / jour...

Par **xtaz**, le **15/01/2013** à **11:28**

Bonjour,

Je suis en forfait a 218jours/an.

Par **P.M.**, le **15/01/2013** à **11:54**

Forfait / jour ramené à 217 jours avec la journée de solidarité...

Donc, il ne peut être question d'heures supplémentaire, mais normalement le repos hebdomadaire aurait dû être respecté...

Le fait que vous soyez éloigné de votre famille pouvant être considéré comme inhérent aux fonctions...